

[Text]

media coverage of an event, was considered on the April 7th incident day. On the basis of professional police experience, neutralization of the circumstance proved to be difficult, if not impossible. The attempt to neutralize the press or any aspect of media coverage with telescopic lens would have proved impossible for the RCMP, with the assistance of the Ottawa City Police, because the media had the most opportune avenue possible to view the event in high-rise buildings in the vicinity, providing a vantage point which could not possibly have been duplicated if it was a Cecil B. De Mille production. From that vantage point it proved impractical for police commanders to actually contemplate carrying it out.

Generally speaking, and I believe this bears on our experience since the Turkish Embassy takeover, if we felt that the security of individuals who were the victims of this situation or the security and proceedings for the negotiations were in jeopardy because of something the press were doing, if we had approached the members of the press and pointed out our difficulty, we have the strong impression that they would have, without question, respected that situation and complied with our request. We did not, however, in the April 7th incident make any such request.

The second recommendation that the honourable senators brought to the attention of Parliament and the police was with respect to briefing rooms. You quite justifiably, in our judgment, recommended that the police should establish a media briefing area just outside the perimeter. We were fortunate in that we were able to do just that. We established a media briefing centre very close to the incident on April 7th in NCC quarters, and provided reporters with timely briefings. We have the satisfaction of assuming that we could not have done it better in the circumstances in providing the kind of briefing arrangement made accessible to the press. We found that it was important to do so in order to foreclose any necessity of the press to move closer to the scene or try, unilaterally or independently, to get information. By providing them with basic tombstone information, admittedly at our discretion, it proved to be invaluable for the RCMP, the other police forces and the press.

Your third recommendation was directed not only to the RCMP, but all police forces in Canada. It dealt with the area of police-media relations and said that the forces in Canada must get to the point where senior police officers with media relations training should be designated as media relations officers during the incident. On the basis of your recommendation and our understanding and appreciation of the value of it, we have, since the Turkish Embassy incident, trained media relations officers in the RCMP, not only in the NCC but throughout Canada. On the screen you saw one of them in action. There were two in action on the day in question. They reported directly to Chief Superintendent Bentham, who, close to the crisis centre of the RCMP, was able to judge, with those officers, exactly what information should be provided and when. The information that is made available is very much dependent and directly related to the conduct of the negotiations.

[Traduction]

Sénat, qui est, selon nous, de neutraliser la couverture d'un événement par les médias. L'expérience de la police prouve qu'une telle neutralisation serait difficile, voire impossible. Il aurait été impossible, pour la GRC, avec l'aide de la police d'Ottawa de neutraliser la presse ou de contrôler la couverture par les journalistes équipés de téléobjectifs, étant donné que les immeubles du voisinage donnaient aux médias l'occasion rêvée de filmer les événements. Même Cecil B. De Mille n'aurait pu faire mieux! Étant donné ces circonstances, les chefs de police ne pouvaient même pas envisager d'appliquer la recommandation du Sénat.

De manière générale et d'après notre expérience depuis les événements de l'ambassade de Turquie, nous avons l'impression que les journalistes respecteraient nos consignes si nous jugions que la sécurité des otages ou le bon déroulement des négociations seraient mis en cause en raison des activités de la presse. Cependant, nous n'avons rien demandé de tel lors des événements du 7 avril.

La seconde recommandation que les honorables sénateurs ont présentée au Parlement et à la police concernait les salles d'informations. Vous avez recommandé, à juste titre, que la police organise un local d'information des médias, juste à l'extérieur du périmètre de sécurité. Nous avons eu la chance de pouvoir le faire. Nous avons installé un centre d'information des médias à proximité de la scène des événements du 7 avril dans les bureaux de la CCN et nous avons tenu les reporters au courant de la situation. Nous sommes convaincus que nous n'aurions pu, dans les circonstances, offrir un meilleur service d'information à la presse. Il nous est apparu important de procéder de la sorte afin d'éliminer toute velléité de la presse de s'approcher de la scène des événements ou d'essayer, unilatéralement ou individuellement, d'obtenir des informations. La diffusion d'informations essentielles à la presse, à notre convenance, s'est avérée très utile pour la GRC, les autres forces policières et la presse.

Votre troisième recommandation ne s'adressait pas seulement à la GRC, mais à tous les corps policiers du Canada. Elle se rapporte aux relations entre la police et les médias et stipule que les corps policiers canadiens demandent aux officiers supérieurs de police ayant une formation appropriée, de jouer le rôle d'agent de relations avec les médias pendant de tels événements. Suite à votre recommandation qui nous avait paru fort justifiée, nous avons, depuis l'incident de l'ambassade de Turquie, donné à certains membres de la GRC une formation en relations avec les médias, non seulement dans la région de la capitale nationale, mais dans tout le Canada. Vous avez vu l'un d'entre eux en action dans le film que je vous ai présenté. Ce jour là, il y en avait deux en activités. Ils relevaient directement du surintendant principal Bentham qui, en étroite collaboration avec le Centre d'urgence de la GRC, était en mesure de déterminer, avec ces deux agents, quels étaient les renseignements qui devaient être divulgués et à quel moment. Les informations qui peuvent être divulguées sont directement liées aux négociations.